

Paris, le 23 février 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU CERCLE DE L'ÉPARGNE

LES RESULTATS DE L'ASSURANCE-VIE EN JANVIER 2017

L'ASSURANCE-VIE EN MODE POUSSIF

Par Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne

Après une petite collecte nette de 800 millions d'euros au mois de décembre dernier, l'assurance-vie récidive, en janvier, avec un résultat positif de seulement 400 millions d'euros, très en deçà des niveaux traditionnellement enregistrés au mois de janvier (supérieur en règle générale à 1 milliard d'euros). Depuis le mois de septembre 2016, l'assurance-vie progresse à train de sénateur, la collecte nette variant de -0,6 à +0,8 milliard d'euros en fonction des mois.

La collecte brute a été, en janvier, relativement correcte en étant de 11,4 milliards d'euros mais néanmoins en retrait par rapport aux mois de janvier 2015 et 2016 (respectivement 12 et 12,5 milliards d'euros). Les prestations (les rachats) se maintiennent à un haut niveau (11 milliards d'euros) et sont au-dessus de la moyenne de 2016 (9,8 milliards d'euros). Les ménages n'hésitent pas à puiser de l'argent sur leur contrat d'assurance-vie qui bénéficient à plus de 60 % d'entre eux du meilleur régime fiscal (imposition à 7,5 %). La concurrence de l'immobilier se fait ressentir. Les épargnants sortent une partie de leur argent des contrats d'assurance-vie pour acheter de la pierre.

Le résultat de l'assurance-vie est d'autant plus décevant que janvier est traditionnellement un bon mois pour l'assurance-vie. Les ménages profitaient du début de l'année pour affecter une partie des revenus non consommés de l'année précédente et en particulier des primes (primes de fin d'année, 13^e mois) perçues au mois de décembre. L'assurance-vie a certainement pâti des annonces des rendements 2016 des fonds euros qui sont en baisse de 0,2 à 0,4 point, en moyenne, selon les contrats. Par ailleurs, la politique des compagnies d'assurances d'orienter l'épargne vers les unités de compte contribue à peser sur le volume de collecte, des épargnants refusant d'allouer une partie de leurs actifs en UC. Cette préférence pour la liquidité se traduit par un retour en force du Livret A et du LDDs (collecte nette de 3,27 milliards d'euros au mois de janvier). Le dispositif de blocage potentiel des contrats d'assurance-vie par l'État en cas de crise grave adopté dans le cadre de la loi Sapin II se fait encore ressentir.

Contact presse :

Sarah Le Gouez

06 13 90 75 48

slegouez@cercledelepargne.fr